

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : Christina Dumont

<https://www.cadre21.org/membres/36f56ae5c83c1668d4f46032>

Date d'obtention : 2024-04-19 17:18:40



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Elle aide à réduire le temps de processus pour traiter les cas de sexto entre mineurs à l'école. Auparavant, pouvant prendre des mois à maintenant 4 jours en moyenne. Elle ne concerne que les situations rapportés par des jeunes de l'école. Si c'est un parent qui vient me voir, il faut référer au service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

J'hésiterai moins à savoir quoi faire maintenant que j'aurais la trousse des étapes sexto. J'aurai la bonne attitude à accorder à la victime et à l'instigateur. Mes interventions seront homogènes d'une situation de sexto à une autre situation de sexto. Je pourrai aussi aider mes collègues qui vivent des situations semblables.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne jamais regarder le sexto, peu importe la situation.